

Assistant socio-éducatif

Informations sur le concours

Publié le :	08-09-2025
Filière :	Filière socio-éducative
Catégorie :	A
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Interne
Nombre de postes offerts par l'établissement :	3
Date du concours :	08-12-2025

Informations sur l'établissement

Nom :	établissement de santé mentale de Caen
Ville :	14000 Caen
Site Web :	https://www.epsm-caen.fr/

Pour candidater

Date limite de candidature :	07-11-2025
Conditions de candidature :	

Le concours sur titres est ouvert :

Aux candidats réunissant les conditions prévues aux articles L. 411-1 (diplôme d'Etat) et

L. 411-2 (enregistrement ADELI) du code de l'action sociale et des familles, donnant droit au titre d'éducateur spécialisé et permettant d'en exercer l'activité.

Le jury apprécie le dossier présenté par le candidat notamment sur l'analyse de la complétude du dossier reposant sur :

- La possession du titre de formation ou de l'attestation d'équivalence requis pour l'accès du corps des assistants socio-éducatifs de l'emploi d'éducateur spécialisé ;
- L'analyse des qualités générales du dossier de candidature afin d'évaluer l'aptitude à exercer les missions de l'emploi d'éducateur spécialisé.

Pièces à fournir :

Chaque candidat doit compléter un dossier d'inscription comprenant :

1° une demande d'admission à concourir établie sur papier libre,

2° un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre mentionnant notamment les actions de formation suivies et, le cas échéant, accompagné d'attestations d'emploi ;

3° les titres de formation, certifications et équivalences, notamment ceux requis pour le concours concerné aux articles 4 des décrets du 4 février 2014 susvisé, dont il est titulaire ou une copie conforme à ces documents ;

4° une photocopie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne ;

5° le cas échéant, un état signalétique des services militaires ou une photocopie de ce document, ou, pour les candidats n'ayant pas accompli leur service militaire, une pièce attestant leur situation au regard du code du service national ;

6° le cas échéant, un état signalétique des services publics accompagné de la fiche du poste occupé ;

7° La direction des ressources humaines se chargera de faire une demande d'extrait de casier judiciaire (bulletin n°2).

L'autorité organisatrice du concours arrête la liste des candidats autorisés à prendre part au concours, après avoir vérifié qu'ils satisfont aux conditions prévues, suivant le corps concerné, aux articles 4 des décrets du 4 février 2014 susvisés.

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

EPSM Caen - 15 Ter rue Saint-Ouen - 14012 CAEN Cédex